

UPOV

TG/59/7(proj.6)

ORIGINAL : anglais

DATE : 2010-02-11

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

PROJET

LYS

Code UPOV : LILIU

Lilium L.

*

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

aux fins d'examen par le

*Comité technique à sa quarante-sixième session,
qui se tiendra à Genève du 22 au 24 mars 2010*

Autres noms communs* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Lilium L.</i>	Lily	Lys	Lilie	Lily, azucena, lirio

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

SOMMAIREPAGE

1.	OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2.	MATERIEL REQUIS.....	3
3.	METHODE D'EXAMEN	3
3.1	Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2	Lieu des essais.....	3
3.3	Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4	Protocole d'essai	4
3.5	Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6	Essais supplémentaires.....	4
4.	EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE	4
4.1	Distinction.....	4
4.2	Homogénéité	5
4.3	Stabilité	5
5.	GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6.	INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES	6
6.1	Catégories de caractères.....	6
6.2	Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3	Types d'expression.....	6
6.4	Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5	Légende	7
7.	TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8.	EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES.....	20
8.1	Explications portant sur plusieurs caractères	20
8.2	Explications portant sur certains caractères	20
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	27
10.	QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	28

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Lilium* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Dans le cas de variétés reproduites par voie végétative, le matériel doit être fourni sous forme de bulbes de taille suffisante pour obtenir une pleine floraison au cours de la première année (hybrides d'espèces orientales : circonférence de 16-18 cm; tout autre type : circonférence de 14-16 cm). Les bulbes doivent n'avoir qu'un seul point de végétation. Dans le cas de variétés reproduites par voie sexuée, la semence doit avoir une faculté germinative d'au moins 50%.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

20 bulbes de variétés reproduites par voie végétative
300 semences de variétés reproduites par voie sexuée

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées lors de la déhiscence des anthères de la première fleur.

3.3.3 Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6.500 et rester dans les limites de tolérance du “British Standard 950”, partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

3.4 *Protocole d’essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes au moins pour les variétés reproduites par voie végétative et sur 50 plantes au moins pour les variétés reproduites par voie sexuée.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l’on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu’à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

3.5.1 Variétés reproduites par voie végétative : sauf indication contraire, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l’essai.

3.5.2 Variétés reproduites par voie sexuée : sauf indication contraire, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 30 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 30 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l’essai.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l’observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d’examen de consulter l’introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu’un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l’influence du milieu n’appelle pas plus d’un cycle de végétation pour s’assurer que les

différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés reproduites par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.2.3 L'homogénéité des variétés reproduites par voie sexuée doit être déterminée conformément aux recommandations relatives aux variétés allogames qui figurent dans l'introduction générale.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en examinant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau lot de semences ou un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Fleur : port du périanthe (sans le pédoncule) (caractère 15)
- b) Fleur : forme du périanthe (sans le pédoncule) (caractère 16)
- c) Fleur : tépale : couleur principale de la partie centrale (caractère 19)
- d) Fleur : parfum (caractère 26)
- e) Tépale : nombre de papilles ou de taches (caractère 27)
- f) Tépale : couleur des papilles ou des taches (caractère 29)
- g) Époque de floraison (caractère 40)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère pour définir le caractère et pour harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

(a)-(d) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*) (+)	Plant: height	Plante : hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
QN	short	courte	niedrig	baja	Orange Pixie	3
	medium	moyenne	mittel	media	Casablanca	5
	tall	haute	hoch	alta	Golden Tycoon	7
2. (*)	Stem: anthocyanin coloration	Tige : pigmentation anthocyanique	Trieb: Anthocyanfärbung	Tallo: pigmentación antociánica		
QN (a)	absent or weak	absente ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Casablanca, White Europe, Zanlophator	1
	medium	moyenne	mittel	media		2
	strong	forte	stark	fuerte	Conception, Tresor	3
3.	Stem: number of leaves	Tige : nombre de feuilles	Trieb: Anzahl Blätter	Tallo: número de hojas		
QN (a)	few	petit	gering	bajo		3
	medium	moyen	mittel	medio		5
	many	grand	groß	alto		7
4. (*) (+)	Leaf: arrangement	Feuilles : disposition	Blatt: Anordnung	Hoja: disposición		
QL	alternate	alternées	wechselständig	alternada	Casablanca	1
	decussate	opposées	gekreuzt	decusa	Aristo, Vedeo	2
	whorled	verticillées	quirlig	en verticilos	Kurumayuri	3
5.	Leaf: length	Feuille : longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
QN (a)	short	courte	kurz	corta	Denia, Peach Dwarf	3
	medium	moyenne	mittel	media	Lorina, Mero Star, Vedeo	5
	long	longue	lang	larga	White Europe, Zanlophator	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
6.	Leaf: width	Feuille : largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
(+)						
QN	(a) narrow	étroite	schmal	estrecha	Pink Pixie	3
	medium	moyenne	mittel	media	Golden Tycoon, White Europe	5
	broad	large	breit	ancha	Acapulco, Helvetia	7
7.	Leaf: variegation	Feuille : panachure	Blatt: Panaschierung	Hoja: variegación		
(*)						
QL	(a) absent	absente	fehlend	ausente	Acapulco	1
	present	présente	vorhanden	presente	Chotaro	9
8.	Leaf: glossiness of upper side	Feuille : lustre de la face supérieure	Blatt: Glanz der Oberseite	Hoja: brillo del haz		
QN	absent or very weak	nul ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak	faible	gering	débil	Acapulco, Vedeá	3
	medium	moyen	mittel	medio	White Elegance	5
	strong	fort	stark	fuerte	Golden Tycoon	7
	very strong	très fort	sehr stark	muy fuerte		9
9.	Leaf: cross section	Feuille : section transversale	Blatt: Querschnitt	Hoja: sección transversal		
(+)						
QL	(a) flat	droite	flach	plana	Vedeá	1
	V-shaped	en forme de v	V-förmig	en forma de V	Da Vinci	2

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
10. (+)	Flower bud: main color	Bouton : couleur principale	Blütenknospe: Hauptfarbe	Botón floral: color principal		
PQ	white	blanc	weiß	blanco		1
	green	vert	grün	verde		2
	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento		3
	yellow	jaune	gelb	amarillo		4
	orange	orange	orange	anaranjado		5
	orange pink	orange-rose	orangerosa	rosa anaranjado		6
	pink	rose	rosa	rosa		7
	red	rouge	rot	rojo		8
	purple red	rouge-pourpre	purpurrot	rojo purpúreo		9
	purple	pourpre	purpurn	púrpura		10
	purple brown	brun-pourpre	purpurbraun	marrón purpúreo		11
11. (*) (+)	Inflorescence: type of branching	Inflorescence : type de ramification	Blütenstand: Art der Verzweigung	Inflorescencia: tipo de ramificación		
QL	only racemose	seulement en racème	nur traubenartig	sólo racimosa	Helvetia, Vedeá	1
	umbellate and racemose	en ombelle et en racème	doldenartig und traubenartig	umbelada y racimosa	Pavia	2
12.	Inflorescence: number of flowers	Inflorescence : nombre de fleurs	Blütenstand: Anzahl Blüten	Inflorescencia: número de flores		
QN	very few	très petit	sehr wenige	muy pocas		1
	few	petit	wenige	pocas	Brindisi, Zanlophator	3
	medium	moyen	mittel	número medio	Golden Tycoon, Siberia	5
	many	grand	viele	muchas	Monte Negro	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
13.	Inflorescence: pubescence	Inflorescence : pilosité	Blütenstand: Behaarung	Inflorescencia: pubescencia		
QN	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Val di Sole, White Europe	1
	weak	faible	gering	débil	Helvetia, Vedeá	3
	medium	moyenne	mittel	media	Ceb Crimson	5
	strong	forte	stark	fuerte	Tiny Scyline	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
14.	Flower: type	Fleur : type	Blüte: Typ	Flor: tipo		
(+)						
QN	single	simple	einfach	simple	Golden Tycoon	1
	semi double	semi-double	halbgefüllt	semidoble		2
	double	double	gefüllt	doble	Little Kiss	3
15.	Flower: attitude of perianth (excluding pedicel)	Fleur : port du périanthe (sans le pédoncule)	Blüte: Haltung der Blütenhülle (ohne Blütenstiel)	Flor: porte del perianto (excluido el pedicelo)		
QN	erect	dressé	aufrecht	erecto	Tresor	1
	erect to horizontal	dressé à horizontal	aufrecht bis waagerecht	erecto a horizontal	Siberia, Stargazer	2
	horizontal (outward facing)	horizontal (orientation perpendiculaire)	waagerecht (nach außen gerichtet)	horizontal (orientado hacia el exterior)	Casablanca, White Heaven	3
	drooping	retombant	hängend	colgante	Galloway	4
16.	Flower: shape of perianth (excluding pedicel)	Fleur : forme du périanthe (sans le pédoncule)	Blüte: Form der Blütenhülle (ohne Blütenstiel)	Flor: forma del perianto (excluido el pedicelo)		
(*)						
(+)						
PQ	trumpet	en trompette	trompetenförmig	en corneta	White Elegance	1
	bowl	en coupe	schüsselförmig	cratiforme	Siberia	2
	flat	plat	flach	PLANO	Sugar Jewel	3
	recurved	recurvé	zurückgebogen	RECURVADO	Belletti	4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
17. (*)	Flower: fragrance	Flower : parfum	Blüte: Duft	Flor: fragancia		
QN	absent or weak	absent ou faible	fehlend oder gering	ausente o débil	Nemo	1
	medium	moyen	mittel	media	Jetaime	2
	strong	fort	stark	fuerte	Saltarello	3
18.	Tepal: length	Tépale: longueur	Perigonblattes: Länge	Tépalo: longitud		
QN (b)	short	court	kurz	corta	Tresor, Val di Sole	3
	medium	moyen	mittel	media	Casablanca, Siberia	5
	long	long	lang	larga	White Elegance, Zanlophator	7
19.	Tepal: width	Tépale: largeur	Perigonblattes: Breite	Tépalo: anchura		
QN (b)	narrow	étroit	schmal	estrecha	Helvetia	3
	medium	moyen	mittel	media	Siberia, White Europe, White Lace	5
	broad	large	breit	ancha	Zanlophator	7
20. (*) (+)	Tepal: main color of central part	Tépale : couleur principale de la partie centrale	Perigonblatt: Hauptfarbe des mittleren Teils	Tépalo: color principal de la parte central		
PQ	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
21. (*) (+)	Tepal: main color of basal part	Tépale : couleur principale de la partie basale	Perigonblatt: Hauptfarbe des basalen Teils	Tépalo: color principal de la parte basal		
PQ (c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
22. (*) (+)	Tepal: color of zone bordering on nectar furrow	Tépale : couleur de la zone bordant le sillon nectarifaire	Perigonblatt: Farbe der an die Nektarfurche angrenzenden Zone	Tépalo: color de la zona que bordea el surco nectarial		
PQ	(c)					
	white	blanc	weiß	blanco	Vedea	1
	green	vert	grün	verde	Brindisi	2
	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento	Val di Sole	3
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Pavia	4
	orange	orange	orange	anaranjado	Tresor	5
	orange pink	rose-orange	orangerosa	rosa anaranjado	Olina	6
	pink	rose	rosa	rosa	Vedea	7
	red	rouge	rot	rojo	Mero Star	8
	purple red	rouge-pourpre	purpurrot	rojo purpúreo	Cilagon	9
	purple	pourpre	purpurn	púrpura	Take Five	10
	purple brown	brun-pourpre	purpurbraun	marrón purpúreo	Tiny Padhye	11
23. (*) (+)	Tepal: main color of distal part	Tépale : couleur principale de la partie distale	Perigonblatt: Hauptfarbe des distalen Teils	Tépalo: color principal de la parte distal		
PQ	(c)					
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
24. (*) (+)	Tepal: main color of marginal zone	Tépale : couleur principale de la zone marginale	Perigonblatt: Hauptfarbe der Randzone	Tépalo: color principal de la zona marginal		
PQ	(c)					
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
25. (+)	Tepal: main color of outer side of inner tepal	Tépale : couleur principale de la face externe du tépale interne	Perigonblatt: Hauptfarbe der Außenseite des inneren Perigonblattes	Tépalo: color principal de la parte exterior del tépalo interno		
PQ	(c)					
	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
26. (+)	Tepal: color of nectar furrow	Tépale : couleur du sillon nectarifaire	Perigonblatt: Farbe der Nektarfurche	Tépalo: color del surco nectarial		
PQ	white	blanc	weiß	blanco	Imperia, Pyramid	1
	green	vert	grün	verde	Helvetia, Vede	2
	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento	Double Surprise	3
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Mero Star	4
	orange	orange	orange	anaranjado	Tresor	5
	orange pink	rose-orange	orangerosa	rosa anaranjado		6
	pink	rose	rosa	rosa	Minerva, Vermeer	7
	red	rouge	rot	rojo		8
	purple red	rouge-pourpre	purpurrot	rojo purpúreo		9
	purple	pourpre	purpurn	púrpura		10
	purple brown	brun-pourpre	purpurbraun	marrón purpúreo		11
27. (*) (+)	Tepal: number of papillae and/or spots	Tépale : nombre de papilles ou de taches	Perigonblatt: Anzahl Papillen und/oder Flecken	Tépalo: número de papilas y/o puntos		
QN	(d) absent or very few	nul ou très petit	fehlend oder sehr gering	ausentes o muy pocos	Siberia, White Europe	1
	few	petit	gering	pocos	Vedeo, Vermeer	3
	medium	moyen	mittel	número medio	Purple Rain, Stargazer	5
	many	grand	groß	muchos	Pink Mystery	7
28. (*) (+)	Tepal: size of area with papillae and/or spots	Tépale : taille de la surface à papilles ou tachetée	Perigonblatt: Größe der Zone mit Papillen und/oder Flecken	Tépalo: tamaño de la superficie que presenta papilas y/o puntos		
QN	(d) absent or very small	nulle ou très petite	fehlend oder sehr klein	ausente o muy pequeña		1
	small	petite	klein	pequeña	Pink Supreme	3
	medium	moyenne	mittel	media	Minerva, Vedeo	5
	large	grande	groß	grande	Purple Rain	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
29. (*) (+)	Tepal: color of papillae and/or spots	Tépale : couleur des papilles ou des taches	Perigonblatt: Farbe der Papillen und/oder Flecken	Tépalo: color de las papilas y/o los puntos		
PQ (d)	white	blanches	weiß	blanco	Siberia	1
	yellow	jaunes	gelb	amarillo	Conca d'Or	2
	brown yellow	jaune-brun	braungelb	amarillo amarronado	Windsor	3
	brown	brunes	braun	marrón	Fenice	4
	red brown	rouge-brun	rotbraun	marrón rojizo	Pirandello	5
	pink	roses	rosa	rosa	Camaiore	6
	red	rouges	rot	rojo	Nippon	7
	purple red	rouge-pourpres	purpurrot	rojo purpúreo	Dizzy	8
30.	Tepal: ribbing	Tépale : côtes	Perigonblatt: Rippung	Tépalo: acostillado		
QN (d)	absent or weak	absentes ou faibles	fehlend oder gering	ausente o débil		1
	medium	moyennes	mittel	medio		2
	strong	fortes	stark	fuerte		3
31. (+)	Tepal: undulation of margin	Tépale : ondulation du bord	Perigonblatt: Randwellung	Tépalo: ondulación del borde		
QN (b)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyenne	mittel	media		5
	strong	forte	stark	fuerte	Vedea	7
	very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
32. (+)	Tepal: type of undulation of margin	Tépale : type de l'ondulation du bord	Perigonblatt: Art der Randwellung	Tépalo: tipo de ondulación del borde		
PQ (b)	fine only	seulement fine	nur fein	sólo fina	Vedea	1
	fine and coarse	fine et grossière	fein und grob	fina y gruesa		2
	coarse only	seulement grossière	nur grob	sólo gruesa	Casablanca	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
33. (*)	Tepal: degree of recurving	Tépale : degré de recourbure	Perigonblatt: Stärke der Biegung	Tépalo: grado de curvatura		
QN (b)	weak	faible	gering	débil		3
	medium	moyen	mittel	medio	Vedea	5
	strong	fort	stark	fuerte	Casablanca	7
34.	Stamen: length	Étamine : longueur	Staubgefäß: Länge	Estambre: longitud		
QN	short	courte	kurz	corta	Fangio	3
	medium	moyenne	mittel	media	Mero Star	5
	long	longue	lang	larga	Casablanca	7
35. (*) (+)	Stamen: main color of filament	Étamine : couleur principale du filet	Staubgefäß: Hauptfarbe des Staubfadens	Estambre: color principal del filamento		
PQ	white	blanc	weiß	blanco	Verdi, Zanolphator	1
	green	vert	grün	verde	Casablanca, White Europe	2
	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento	Yelloween	3
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Golden Tycoon	4
	orange	orange	orange	anaranjado	Tresor	5
	orange pink	rose-orange	orangerosa	rosa anaranjado	Olina	6
	pink	rose	rosa	rosa	Vermeer	7
	red	rouge	rot	rojo	Marianne Timmer	8
	purple red	rouge-pourpre	purpurrot	rojo purpúreo	Red Alert	9
	purple	pourpre	purpurn	púrpura	Tamburo	10
	purple brown	brun-pourpre	purpurbraun	marrón purpúreo	Original Love	11

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
36. (*)	Stamen: color of anther	Étamine : couleur des anthères	Staubfaden: Farbe der Anthere	Estambre: color de la antera		
PQ	orange yellow	orange-jaune	orange-gelb	amarillo anaranjado	Premium Blond	1
	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado	Landini	2
	reddish brown	rouge-brun	rötlichbraun	marrón rojizo	Paradero	3
	brown	brunes	braun	marrón	Etosha	4
	purple	pourpres	purpurn	púrpura	Mero Star	5
	purple red	rouge-pourpre	purpurrot	rojo purpúreo	Bacardi	6
37.	Pollen: color	Pollen : couleur	Pollen: Farbe	Polen: color		
PQ	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro		1
	medium yellow	jaune moyen	mittelgelb	amarillo medio		2
	orange	orange	orange	anaranjado	Pink Supreme	3
	light brown	brun clair	hellbraun	marrón claro		4
	medium brown	brun moyen	mittelbraun	marrón medio	Zanlophator	5
	orange brown	brun-orange	orangebraun	marrón anaranjado	Casablanca, Sorbonne	6
	red brown	brun-rouge	rotbraun	marrón rojizo	Brindisi	7
	dark brown	brun foncé	dunkelbraun	marrón oscuro	Fangio	8

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
38. (*)	Style: main color	Style : couleur principale	Griffel: Hauptfarbe	Estilo: color principal		
PQ	white	blanc	weiß	blanco	Litouwen	1
	green	vert	grün	verde	Casablanca, White Europe	2
	yellow green	vert-jaune	gelbgrün	verde amarillento	Pink Supreme	3
	yellow	jaune	gelb	amarillo	Golden Tycoon	4
	orange	orange	orange	anaranjado	Brindisi	5
	orange pink	rose-orange	orangerosa	rosa anaranjado	Amateras	6
	pink	rose	rosa	rosa	Arbatex	7
	red	rouge	rot	rojo	Marianne Timmer	8
	purple red	rouge-pourpre	purpurrot	rojo purpúreo	Red Alert	9
	purple	pourpre	purpurn	púrpura	Landini	10
	purple brown	brun-pourpre	purpurbraun	marrón purpúreo	Orfeo	11
39.	Stigma: color	Stigmate : couleur	Narbe: Farbe	Estigma: color		
PQ	grey	gris	grau	gris	d'Oleron	1
	grey green	gris-vert	graugrün	verde grisáceo		2
	green	vert	grün	verde	White Europe	3
	yellow	jaune	gelb	amarillo		4
	orange	orange	orange	anaranjado		5
	purple red	rouge-pourpre	purpurrot	rojo purpúreo	Casablanca	6
	purple	pourpre	purpurn	púrpura		7
	dark purple	pourpre foncé	dunkelpurpurn	púrpura oscuro		8
	brown	brun	braun	marrón		9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
40. (*) (+)	Time of flowering	Époque de floraison	Blühzeitpunkt	Época de floración		
QN	very early	très précoce	sehr früh	muy temprana		1
	early	précoce	früh	temprana		3
	medium	moyenne	mittel	media	Bonsoir, Vedeá	5
	late	tardive	spät	tardía	Acapulco	7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Mero Star, Rousseau	9

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

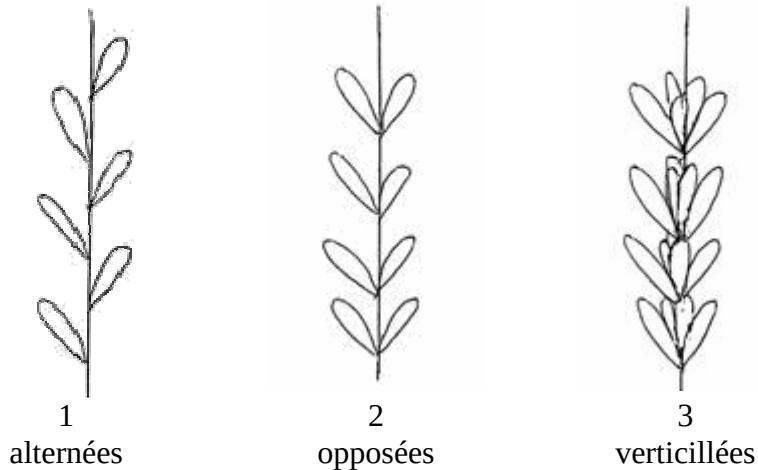
- (a) À examiner sur le tiers moyen de la tige.
- (b) Observations doivent être effectuées sur les tépales externes.
- (c) Observations relatives à la couleur doivent être effectuées sur la face interne du tépale interne, sans papilles, taches ou sillon nectarifère.
- (d) Observations relatives aux papilles, aux taches ou aux côtes doivent être effectuées sur la face interne du tépale interne.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

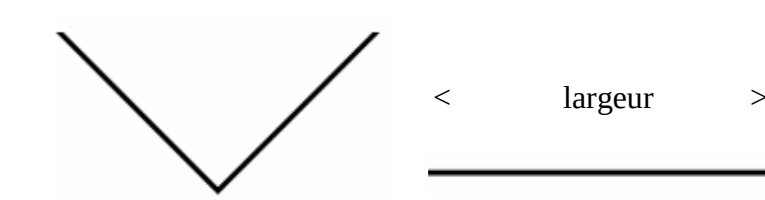
Ad. 1 : Plante : hauteur

À observer en partant du niveau du sol, jusqu'au sommet de l'inflorescence.

Ad. 4 : Feuilles : disposition

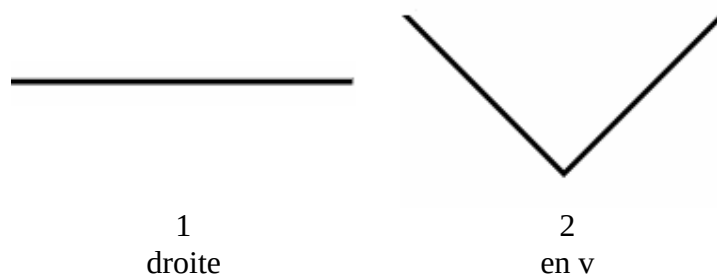


Ad. 6 : Feuille : largeur



La largeur des feuilles en v doit être observée lorsque la feuille est maintenue à plat.

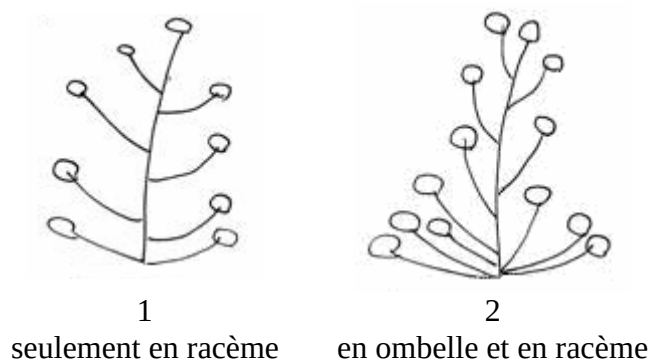
Ad. 9 : Feuille : section transversale



Ad. 10 : Bouton : couleur principale

La couleur principale est la couleur qui recouvre la plus grande partie de la surface. La couleur principale doit être observée juste avant l'ouverture de la fleur.

Ad. 11 : Inflorescence : type de ramification



Dans le cas de variétés avec une ramification en ombelle et en racème (note 2), les premiers rameaux (inférieurs) sont en ombelle et les rameaux supérieurs (plus élevés) sont en racème.

Ad. 14 : Fleur : type

$1 \leq 6$ tépales : type simple

$7 \leq 11$ tépales : type semi-double

≥ 12 tépales : type double

Ad. 15 : Fleur : port du périanthe (sans le pédoncule)



1
dressé



2
dressé à horizontal

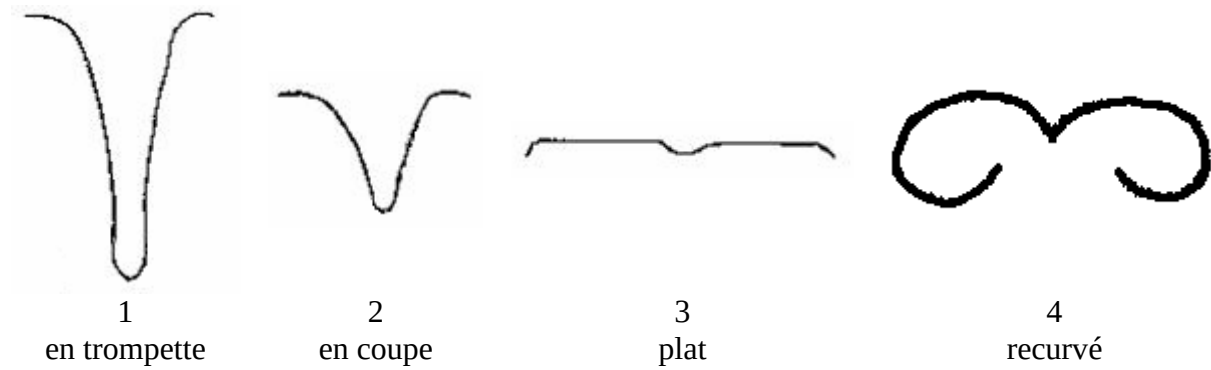


3
horizontal (orientation perpendiculaire)



4
retombant

Ad. 16 : Fleur : forme du périanthe (sans le pédoncule)



Ad. 20 : Tépale : couleur principale de la partie centrale

Ad. 21 : Tépale : couleur principale de la partie basale

Ad. 22 : Tépale : couleur de la zone bordant le sillon nectarifaire

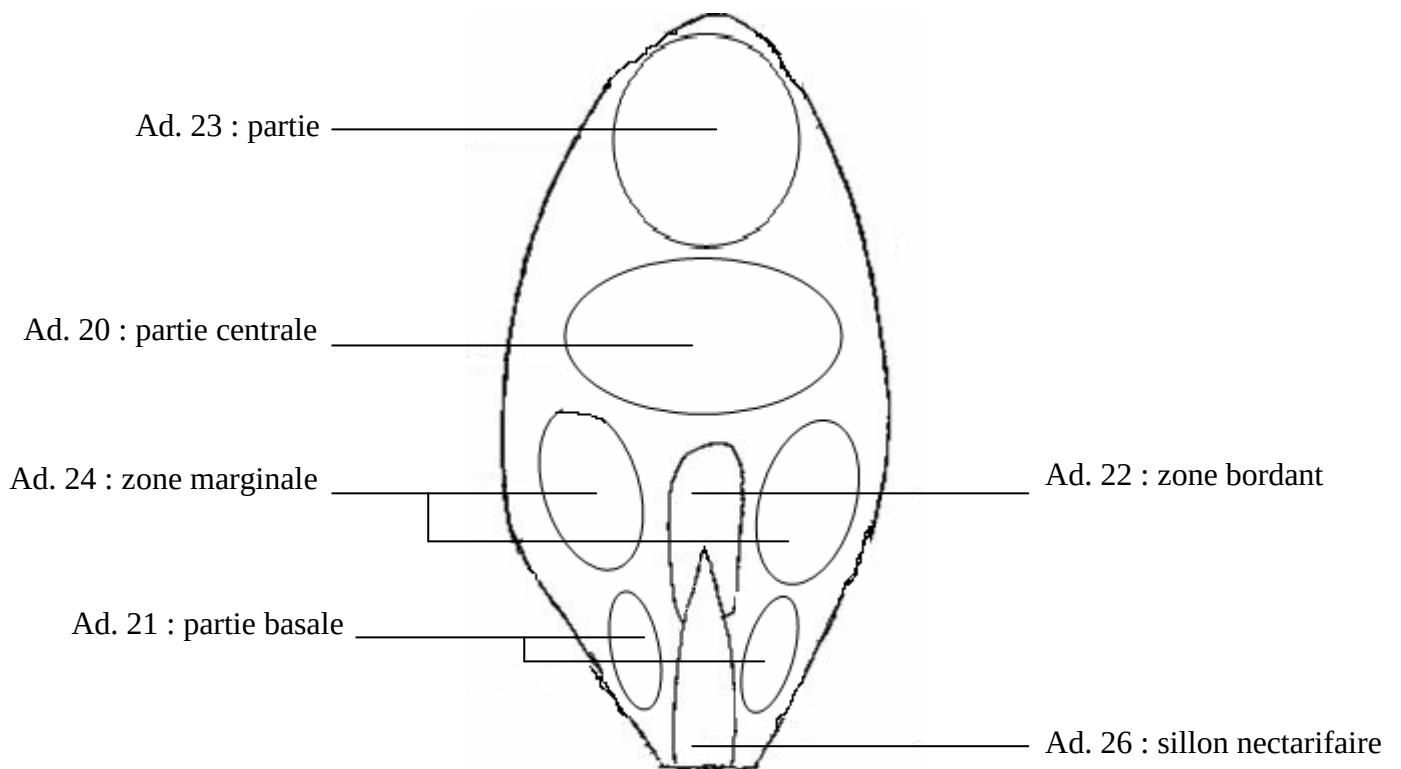
Ad. 23 : Tépale : couleur principale de la partie distale

Ad. 24 : Tépale : couleur principale de la zone marginale

Ad. 25 : Tépale : couleur principale de la face externe du tépale interne

Ad. 26 : Tépale : couleur du sillon nectarifaire

La couleur principale d'une partie ou d'une zone est la couleur qui recouvre la plus grande surface de la partie ou de la zone concernée.



Ad. 27 : Tépale : nombre de papilles ou de taches

Ad. 28 : Tépale : taille de la surface à papilles ou tachetée

Ad. 29 : Tépale : couleur des papilles ou des taches

Papilles : couvert de petites papilles arrondies, douces à rugueuses, inégales



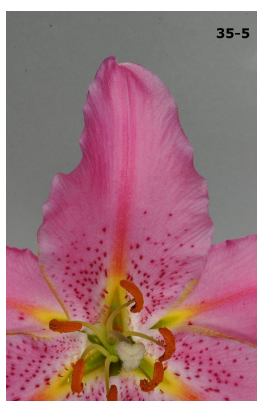
Taches : petites zones dont la couleur diffère de la couleur de fond



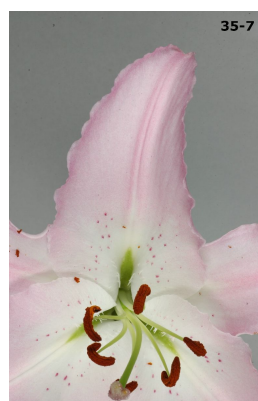
Ad. 31 : Tépale : ondulation du bord



3
faible

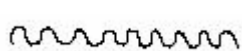


5
moyenne



7
forte

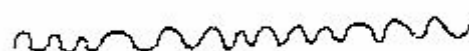
Ad. 32 : Tépale : type de l'ondulation du bord



1
seulement fine



2
seulement grossière



3
fine et grossière

Ad. 35 : Étamine : couleur principale du filet

La couleur principale est la couleur qui recouvre la plus grande partie de la surface.

Ad. 40 : Époque de floraison

L'époque de floraison se situe lorsque 50% des plantes présentent au moins une fleur épanouie.

9. Bibliographie

Tsukamoto, Y., 1991: The Grand Dictionary of Horticulture. Volume 5, The Shogakukan Ltd., Tokyo, JP, pp.198 to 211.

Kunishige, M., 1993: Lily: Breeding and Cultivation. The Seibundo-Shinkou Ltd., Tokyo, JP.

Shimizu, M., 1987: The Lilies of Japan: Species and Hybrid. The Seibundo-Shinkou Ltd., Tokyo, JP.

Tukamoto, Y., 1978: The Color Dictionary of Horticulture. The Hoiku Ltd., Tokyo, JP, pp. 93 to 125.

Leslie, A.C., 1982: The International Lily Register. RHS, London, GB, and yearly supplements [First (1983) to Twentieth (2002)].

Victoria Matthews: The International Lily Register and Checklist 2007, RHS, London, GB.

Feldmaier, C., McRae, J., 1982: Lilien. Eugen Ulmer, Stuttgart, DE.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	Lilium L.	
1.2 Nom commun	Lys	
2. Demandeur		
Nom		
Adresse		
Numéro de téléphone		
Numéro de télécopieur		
Adresse électronique		
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)		
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)		
Référence de l'obtenteur		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte,
ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

a) écailles []

b) multiplication *in vitro* []

c) autre (veuillez préciser la méthode utilisée) []

4.2.2 Semences []

4.2.3 Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).		
Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Fleur : port du périanthe (sans le pédoncule) (15)		
dressé	Tresor	1[]
dressé à horizontal	Siberia, Stargazer	2[]
horizontal (orientation perpendiculaire)	Casablanca, White Heaven	3[]
retombant	Galloway	4[]
5.2 Fleur : forme du périanthe (sans le pédoncule) (16)		
en trompette	White Elegance	1[]
en coupe	Siberia	2[]
plat	Sugar Jewel	3[]
recurvé	Belletti	4[]
5.4 Fleur : parfum (17)		
absent ou faible	Nemo	1[]
moyen	Jetaime	2[]
fort	Saltarello	3[]
5.3 Tépale : couleur principale de la partie centrale (20)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.5 Tépale : nombre de papilles ou de taches (27)		
nul ou très petit	Siberia, White Europe	1[]
petit	Vedea, Vermeer	3[]
moyen	Purple Rain, Stargazer	5[]
grand	Pink Mystery	7[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE		Page {x} de {y}	Numéro de référence :
Caractères	Exemples de variétés	Note	
5.6 Tépale : couleur des papilles ou des taches (29)			
blanc	Siberia	1[]	
jaune	Conca d'Or	2[]	
jaune-brun	Windsor	3[]	
brun	Fenice	4[]	
rouge-brun	Pirandello	5[]	
rose	Camaioire	6[]	
rouge	Nippon	7[]	
rouge-pourpre	Dizzy	8[]	
5.7 Époque de floraison (40)			
très précoce		1[]	
précoce		3[]	
moyenne	Vedea	5[]	
tardive		7[]	
très tardive	Mero Star	9[]	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :	
-------------------------	-----------------	-----------------------	--

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Bouton : couleur principale</i>	<i>jaune</i>	<i>orange</i>

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

7.3.1 Utilisation principale

a) plante de jardin	[]
b) plante en pot	[]
c) fleur coupée	[]
d) autre	[]

(veuillez préciser)

7.3.2 Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui [☐]	Non [☐]
b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui [☐]	Non [☐]
c) Culture de tissus	Oui [☐]	Non [☐]
d) Autres facteurs	Oui [☐]	Non [☐]

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature Date

[Fin du document]